

# Signature de la Charte de Réseau des Moulins

*Retour sur la journée du jeudi 19 décembre 2024*



## Découvrez la Charte du Réseau des Moulins du Pays Lauragais

### Un engagement pour valoriser le patrimoine local

Le **Pays Lauragais** franchit une étape décisive dans la préservation et la mise en valeur de son patrimoine avec la signature officielle de la **Charte de Réseau des Moulins**, le jeudi 19 décembre 2024 à 15h.

### Une démarche collective pour les moulins

Cette charte, élaborée grâce à la collaboration d'élus, de techniciens et de propriétaires de moulins, définit un cadre commun pour fédérer les acteurs autour d'un objectif partagé : préserver et promouvoir ces joyaux du patrimoine local.

### Les objectifs du réseau

- **Mettre en lumière les moulins** auprès des habitants et des visiteurs.
- **Créer une stratégie touristique collective** autour des moulins.
- **Coordonner les actions et événements** pour renforcer leur attractivité.

### Des actions concrètes

Le réseau prévoit plusieurs initiatives, comme :

- Une **charte graphique commune** pour une communication harmonisée.
- L'organisation d'événements, dont la **Journée Européenne des Moulins**.
- La création de supports promotionnels et de projets de médiation culturelle.

Rejoignez-nous dans cette dynamique pour célébrer et transmettre l'histoire des moulins du Pays Lauragais !